

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

08/03/2018

Dossier complet le :

30/03/2018

N° d'enregistrement :

F09318P0095

1. Intitulé du projet

Projet de création d'une surface de stockage de véhicules de 7,7ha à Port de Bouc
(cette demande est réalisée en parallèle d'une demande d'examen au cas par cas pour un projet d'ombrières photovoltaïques sur ce même site pour une activité mixte)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

RETIA SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Christian ILLE, Chef de projets de réhabilitation

RCS / SIRET

4 4 5 1 1 5 4 6 2 0 0 0 1 9

Forme juridique SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique : 41 Sous rubrique : b Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs de 50 unités et plus.	Projet de création d'une zone de stockage de véhicules sur une superficie de 7,7ha soit 3432 places pour Véhicules Légers et Véhicules Utilitaires estimées.
Rubrique : 30 Installations sur serres et ombrières d'une	Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrière d'une puissance installée estimée de 8,7 MW sur 7,7ha

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de création d'une zone de stockage de véhicules sur une superficie de 7,7ha soit 3432 places pour Véhicules Légers et Véhicules Utilitaires estimés ; une mise en compatibilité du terrain avec la réglementation (pente, sécurité incendie, traitement des eaux ...) et la pose d'une couverture bitume est prévue.

Projet d'installation d'une centrale photovoltaïque en ombrière d'une puissance installée estimée de 7 MW sur 7,7ha

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de concevoir une zone de stockage de véhicule afin notamment de désengorger les surfaces locales allouées à la même activité, nous pouvons par exemple citer le stockage de Rognac qui atteint aujourd'hui sa limite.

Le projet consiste en l'installation et l'exploitation d'une centrale en ombrière de parking produisant de l'électricité à base de l'énergie radiative du soleil (photovoltaïque) ; ce projet sera soumis dans le cadre des appels d'offres émis par la Commission de Régulation de l'Énergie.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La création d'une surface de stockage de véhicule (en parallèle de l'installation d'ombrières photovoltaïques) :

- Mise en place de clôtures complémentaires et d'un dispositif de sécurité autour du site
- Préparation du terrain en vue de la pose de bitume :
 - terrassement
 - création de tranchées pour le passage des câbles électriques (pour installation photovoltaïque + bâtiment accueil)
 - création d'une alimentation en eau ainsi que la collecte des eaux de toiture (ombrière) et de sol (stockage de véhicules)
- Installation des massifs bétons, fondations du projet d'ombrière
- Pose de bitume sur la surface
- Création de routes d'accès et de circulation d'une largeur de 5m de large sur une longueur d'environ 1,7 km
- Délimitation des places par peinture
- Installation du bâtiment accueil et du sas d'entrée

La phase de travaux est d'une durée estimée de 3 à 6 mois.

L'implantation de la centrale photovoltaïque nécessite les aménagements suivants :

- Mise en place de clôtures complémentaires et d'un dispositif de sécurité autour du site
- Préparation du terrain en vue de l'installation des structures (légers travaux de terrassement)
- Création des fondations des dispositifs de fixation des panneaux photovoltaïques, pose des piliers de support et ancrage par béton, ensuite recouvert d'asphalte (même revêtement que le parking)
- Montage des structures et installation des modules photovoltaïques
- Mise en place de locaux techniques (postes de conversion) contenant les transformateurs, les onduleurs et les protections des lignes moyenne tension
- Mise en place d'un poste de livraison destiné à l'injection de l'électricité produite au réseau électrique contenant les compteurs

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site dispose d'environ 3149 places de stockage longue durée et 283 en transit et abritera aussi bien un stockage de véhicules légers que de véhicules neufs.

Dans sa phase d'exploitation, le site sera ouvert de 8h à 18h et engendrera le passage d'environ 2 PL/h pour près de 10 emplois sédentaires créés ; il s'agira uniquement de chargement/déchargement de véhicules dans cet espace.

Soumis au rayonnement produit par le soleil, les panneaux formés de semi-conducteurs subissent une différence de potentielle électrique liée à l'effet photovoltaïque. Cela induit la circulation de charges électriques à l'origine d'un courant continu qui est collecté au niveau de la centrale, celui-ci est changé en courant alternatif au niveau du transformateur, afin d'être compatible avec le réseau électrique au sein duquel il est injecté.

L'énergie ainsi produite est envoyée le réseau, elle bénéficie d'un tarif de rachat préalablement obtenu via les appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Énergie; cela assure une rémunération à l'exploitant de la centrale.

La maintenance réalisée peut-être :

- Préventive : 1 à 2 passages par année pour nettoyer et vérifier l'état des modules
- Curative : en cas de matériel défectueux (panneaux, câbles, transformateurs ...), les équipes de maintenance interviennent sur le site pour remplacement

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Aménager et Dossier Loi sur l'Eau pour le parking

Permis de Construire pour le projet photovoltaïque

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie globale du projet	7,7 ha
Longueur totale des routes	1,7 km
Nombre de place de stockage	3432
Nombre d'emplois sédentaires créés	10
Puissance électrique installée	8,7 MW

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue Paul Lombart
13110 Port-de-Bouc

Parcelle concernée : 000 AD 31
(projet de redécoupage parcellaire
en deux nouvelles parcelles
000 AD 71 et 000 AD 72)

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 59' 55" 13E Lat. 43° 24' 25" 66N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Port de Bouc

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

[Empty text area for project description]

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Commune de Port de Bouc
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Fort de Bouc (PA 00081379) à 1,7 km Château de Ponteau (PA 00081377) à 4,2 km Chapelle de l'Annonciade (PA 00081376) à 4,6 km
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Argiles (consultable : http://www.bouches-du-rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite/Securite-civile/La-prevention/Les-plans-de-prevention-des-risques-naturels-approuves-dans-les-Bouches-du-Rhone/PORT-DE-BOUC) PPRT en cours de création
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BASOL : non BASIAS : - PAC1302696 : potentiel - PAC1313409 : potentiel
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	identifiant : FR9312015, Nom : Étangs entre Istres et Fos, Distance : 2,3 km identifiant : FR9301999, Nom : Côte Bleue Marine, Distance : 6 km identifiant : FR9301592, Nom : Camargue, Distance : 7,3 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Massif de la Nerthe, distance : plus de 16 km

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT Martigues/Lavera : le terrain serait en zone d'aléa très faible (PPRT en cours d'élaboration, non encore approuvé). Pas d'accroissement de population sédentaire sur le terrain.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de sismicité modérée Zone faiblement à moyennement exposée au risque de mouvements différentiels de terrains (retrait/gonflement argile)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, pendant la phase travaux (6 à 12 mois) à raison de 6 poids lourds maximum par jour. Non, pendant la phase d'exploitation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Oui, source de bruit en phase travaux. Non, en phase d'exploitation.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Rétroéclairage de nuit sous les ombrières (pour les allées) dans le respect des normes d'un ERP (20 lux de nuit)
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales et de ruissellement via le réseau communal de Port de Bouc (dossier type loi sur l'eau envisagé).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagement), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Empty response area for question 6.2.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

Empty response area for question 6.3.

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

[Empty space for description of measures and characteristics]

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

[Empty space for self-evaluation response]

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

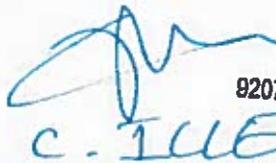
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à La Defense

le, 16 mars 2018

Signature



C. IUE

RETIA

Tour Coupole

2, place Jean Millie

La Défense 6

92078 PARIS LA DEFENSE CEDEX 4

Siret 445 115 462 00013

TVA FR 69 445 115 400

